

Paris, le 18 mai 2018

---

## Communiqué de presse

---

### Le Défenseur des droits se saisit de risques de discrimination dans un restaurant parisien

Le Défenseur des droits, ayant pris connaissance par voie de presse d'allégations de discrimination dans un restaurant parisien, décide de se saisir d'office et d'ouvrir une enquête.

Selon les témoignages d'anciennes salariées, il existerait une pratique discriminatoire consistant à refuser la clientèle d'origine maghrébine, africaine et les femmes portant le voile.

En outre, il existerait également une pratique discriminatoire en raison de l'apparence physique.

En application de l'article 4 de la loi organique n°2011-333 du 29 mars 2011, le Défenseur des droits est chargé notamment de lutter contre les discriminations, directes ou indirectes, prohibées par la loi ou par un engagement international régulièrement ratifié ou approuvé par la France ainsi que de promouvoir l'égalité.

#### Contacts presse

---

Bénédicte Brissart  
Conseillère presse et Communication  
[benedicte.brissart@defenseurdesdroits.fr](mailto:benedicte.brissart@defenseurdesdroits.fr)  
Tél. : 01 53 29 23 27 / Port. : 06 85 08 70 25

---

Laetitia Got  
Chargée de la mission presse  
[laetitia.got@defenseurdesdroits.fr](mailto:laetitia.got@defenseurdesdroits.fr)  
Tél. : 01 53 29 22 79 / Port. : 06 20 50 34 46